centre national de la danse

VIE PROFESSIONNELLE

> Centres chorégraphiques nationaux

Septembre 2011

> DÉPARTEMENT RESSOURCES PROFESSIONNELLES

1 rue Victor-Hugo
93507 Pantin cedex
T 01 41 839 839 (accueil)
F 01 41 839 841

ressources@cnd.fr
www.cnd.fr

INTRODUCTION

Les centres chorégraphiques nationaux (CCN) sont une traduction de la politique de soutien à la danse engagée, à partir des années 1970, par l'Etat et certaines collectivités locales. La création des centres chorégraphiques nationaux a accompagné l'essor de la « nouvelle danse française », tout en s'inscrivant dans une logique globale de décentralisation culturelle.
L'appellation « centre chorégraphique national » date de 1984. Il s'agit alors de reconnaître l'existence de 12 compagnies chorégraphiques déjà implantées sur le territoire et de convenir avec les collectivités locales de nouveaux moyens à accorder à ces compagnies. Progressivement, de nouveaux centres seront créés, grâce à la volonté conjointe de l'Etat et de collectivités (notamment les villes).
Il existe aujourd'hui 19 centres chorégraphiques nationaux. Il s'agit de structures juridiques indépendantes placées sous la direction d'un ou plusieurs artistes. Tout comme l'ensemble des labels ou réseaux nationaux du spectacle vivant reconnus et soutenus par le ministère de la Culture et de la Communication[1], les CCN développent des missions de service public, en matière de création et de diffusion, de ressources professionnelles ou d'enseignement.

SOMMAIRE

- **Missions** **1**
- **Fonctionnement** **3**
- **L'association des centres chorégraphiques nationaux** **4**
- **Coordonnées des CCN** **4**
- **Textes officiels (liens)** **11**

MISSIONS

Le « cahier des missions et des charges des centres chorégraphiques nationaux », annexé à la circulaire du 31 août 2010, précise les missions des CCN :
« Les missions premières d'un CCN sont la création, la production et la diffusion d'œuvres chorégraphiques. Les CCN exercent par ailleurs, principalement sur leur territoire d'implantation, des « missions associées » : ils soutiennent le développement des projets de chorégraphes indépendants, développent des actions pédagogiques en milieu scolaire, proposent des programmes de formation à la danse et des actions de sensibilisation des publics. »

[1] Cf. circulaire relative aux labels et réseaux nationaux du spectacle vivant, 31 août 2010.

1) Création / production

Les CCN ont pour vocation première d'être des outils au service de la **création et du rayonnement des œuvres** de l'artiste chorégraphique qui les dirige : ils sont dotés d'espaces de travail et de moyens financiers permettant la production des spectacles de leur directeur. Ils contribuent ainsi au renouvellement des formes de l'art chorégraphique.

Les CCN ont également un rôle de soutien à la production pour des chorégraphes indépendants. Ce rôle se traduit notamment dans le dispositif de « **l'accueil-studio** », à savoir l'accueil par un CCN d'une compagnie ou d'un artiste en résidence, avec mise à disposition à titre gratuit d'espaces de travail et participation du CCN aux charges de réalisation du projet de recherche ou de création du chorégraphe accueilli[2].
Une attention particulière est portée aux compagnies présentes sur le territoire et aux chorégraphes en début de carrière.

2) Diffusion

Les CCN promeuvent la **diffusion des œuvres** créées par leur directeur ou du répertoire qu'ils défendent, aux niveaux local, régional, national et international.

Ils contribuent, en outre, à développer la place de la danse dans l'offre de spectacles sur leur territoire d'implantation. Ceci peut passer par une programmation directe pour les CCN dotés d'une salle de spectacle. Les CCN qui ne disposent pas de salle mettent en œuvre des collaborations avec des opérateurs voisins (scènes nationales, festivals…) pour proposer au public une offre de spectacles chorégraphiques ; ils peuvent également présenter des œuvres ou des travaux en cours dans leur(s) studio(s), mais avec une jauge limitée.

3) « Missions associées »

Les CCN proposent une politique d'**éducation artistique**, qui peut relever aussi bien du domaine de l'histoire des arts, de la culture chorégraphique ou de l'école du regard que du domaine de la pratique artistique.

Les CCN ont globalement un rôle de **centre de ressources** dans le domaine de la danse. Ce rôle consiste à offrir informations, conseils, points d'appui aux initiatives de tous ordres dans le domaine chorégraphique. Cela implique aussi de contribuer à l'offre de **formation et de perfectionnement** destinée aux danseurs professionnels (stages, entraînement régulier…).

Les CCN contribuent enfin à la constitution d'un patrimoine chorégraphique et aux travaux de **recherche** en danse en assumant la conservation des archives de leur activité, sous toutes les formes qu'elles peuvent prendre, et en les rendant accessibles aux chercheurs.

L'ensemble de ces missions implique que les CCN construisent des partenariats avec les établissements culturels, les établissements d'enseignement spécialisé, les départements universitaires, les écoles supérieures, les centres de formation et tissent des liens avec les établissements scolaires et les équipements socio-éducatifs.

---

[2] Cf. Charte de l'accueil-studio des CCN, ministère de la Culture et de la Communication / ACCN, 28 mars 2011.

FONCTIONNEMENT

Les CCN sont dirigés par un(e) ou plusieurs artiste(s) chorégraphique(s), avec un souci de variété des esthétiques représentées, des écoles classiques au hip-hop en passant par une grande diversité de courants de la danse contemporaine.

Le directeur du CCN est nommé, au terme d'une procédure de sélection[3], pour un mandat de quatre ans renouvelable dans la limite de deux périodes de trois ans. Au terme de ces trois mandats, le directeur peut, s'il le souhaite, postuler au nouvel appel à candidatures pour la direction du centre chorégraphique national.
Dans le cadre de ses fonctions, il est secondé par un responsable administratif chargé de l'administration de la structure et de son fonctionnement.

Les CCN sont, sauf exception du Ballet du Rhin (qui s'appuie sur un syndicat intercommunal), des associations loi 1901, sous contrat d'objectifs pluriannuel avec leurs partenaires publics (État et collectivités territoriales).

Les danseurs qui travaillent dans les CCN relèvent du droit privé et sont recrutés en contrat à durée indéterminée (salariés permanents) ou, le plus souvent, en contrat à durée déterminée dit d'usage (salariés intermittents)[4].

Globalement, qu'il s'agisse des emplois administratifs, artistiques ou techniques, les CCN ont salarié, en 2009, 1491 personnes, soit 555 équivalents temps plein (dont 246 ETP artistes)[5]. Sur ces 555 ETP, 409 étaient des emplois permanents (CDI et CDD d'une durée supérieure ou égale à 9 mois) et 146 des emplois occasionnels (CDD et notamment CDD relevant des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage).

L'ensemble des 19 CCN bénéficie de 33 millions d'euros de subventions (TTC) en 2009, accordées par l'Etat (44,2%), les collectivités territoriales (18,9% pour les villes, 18,7% pour les régions, 8% pour les intercommunalités, 4,6% pour les départements) et autres (5,7%)[6].

[3] Cette procédure comprend un appel à candidatures et une audition. Le jury qui sélectionne et auditionne les candidats est composé de représentants désignés par les partenaires publics du centre (Etat et collectivités territoriales). Le(s) candidat(s) retenu(s) par le jury est(sont) soumis à l'agrément du ministre de la Culture.
[4] Exceptés les danseurs du Ballet du Rhin qui relèvent de la fonction publique territoriale.
[5] Source : Jeannine CARDONA et Chantal LACROIX, *Chiffres clés 2011*, la Documentation française, 2011.
[6] Source : Jeannine CARDONA et Chantal LACROIX, *Chiffres clés 2011*, la Documentation française, 2011.

L'ASSOCIATION DES CENTRES CHOREGRAPHIQUES NATIONAUX

À l'initiative de leurs directeurs, une association des centres chorégraphiques nationaux a vu le jour en 1995. Cette association a pour objet l'échange et le débat entre les équipes professionnelles des CCN adhérents. Elle doit permettre de faire entendre collectivement le point de vue des chorégraphes-directeurs et de dialoguer avec les acteurs de la vie chorégraphique, artistique et culturelle.

L'ACCN a lancé, en 2004, une mission d'étude sur l'évolution et l'actualité des enjeux artistiques et institutionnels des centres chorégraphiques nationaux. Ce travail a abouti avec l'édition, en 2006, de *L'Art en présence*, ouvrage construit en 4 grands chapitres (direction de rédaction et mission d'étude : Dominique Orvoine) : Evolution des enjeux artistiques et institutionnels des CCN / Projet artistique, espace et territoires / Production et diffusion de la danse / Emplois artistiques et formation. *L'Art en présence* propose une réflexion enrichie par de nombreux témoignages, écrits d'auteurs et chiffres clés sur les missions et activités des CCN.

L'ouvrage est téléchargeable sur les sites des différents CCN :
http://www.ccncbn.com/ccn08/pdf/art%20en%20presence.pdf

Association des CCN
Président : Éric Lamoureux
Vice-présidents : Emmanuelle Huynh, Mathilde Monnier, Olivier Perry
Secrétaire : Bruno Joly
Trésorier : Yves Kordian
Secrétaire générale / coordinatrice : Hélène Joly
C/O Centre Chorégraphique National de Caen Basse-Normandie
La halle aux granges
13 rue du carel
14000 Caen
Mèl: helene.accn@orange.fr

COORDONNEES DES CCN

Les CCN sont présentés par ordre alphabétique de ville d'implantation.
Les indications de genre(s) esthétique(s) ont été renseignées par les CCN.

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL AIX-EN-PROVENCE
BALLET PRELJOCAJ - PAVILLON NOIR
Direction artistique : Angelin PRELJOCAJ

CS 30824
13627 AIX-EN-PROVENCE
T 04 42 93 48 00
F 04 42 93 48 01
Mél : ballet@preljocaj.org
Site Internet : www.preljocaj.org

Direction : Nicole SAÏD
Direction administrative et financière : Benoît Voituriez
Production-diffusion : Mathilde COCQ
Date de création du CCN : 1996
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE NATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE – ANGERS (CNDC)

Direction : Emmanuelle HUYNH

17 RUE DE LA TANNERIE
BP 50107
49101 ANGERS CEDEX 02
T 02 44 01 22 66
F 02 44 01 22 77
Mél : contact@cndc.fr
Site Internet : www.cndc.fr

Directeur adjoint : Aymar CROSNIER
Production-diffusion : Arnaud HIE
Date de création du CCN : 1996
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT

Direction : Joanne LEIGHTON

3 AVENUE DE L'ESPÉRANCE
90000 BELFORT
T 03 84 58 44 88
F 03 84 58 44 89
Mél : infos@ccnfc-belfort.org
Site Internet : www.ccnfc-belfort.org

Secrétaire général : Laurent VINAUGER
Administration : Philippe MIESCHBERGER
Production-diffusion : Edwige DOUSSET
Date de création du CCN : 1990
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL D'AQUITAINE EN PYRÉNÉES ATLANTIQUES

MALANDAIN BALLET BIARRITZ
Direction : Thierry MALANDAIN

GARE DU MIDI
23 AVENUE FOCH
64200 BIARRITZ
T 05 59 24 67 19
F 05 59 24 75 40

Mél : ccn@malandainballet.com
Site Internet : www.malandainballet.com

Directeur délégué : Yves KORDIAN
Administration : Jacques JARICOT
Date de création du CCN : 1998
Genre(s) esthétique(s) : danse classique, néo-classique

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CAEN / BASSE-NORMANDIE HALLE AUX GRANGES

Direction : Héla FATTOUMI Héla - Éric LAMOUREUX

11/13 RUE DU CAREL
BP 75411
14054 CAEN CEDEX 4
T 02 31 85 83 94 / 02 31 85 83 95
F 02 31 85 83 90
Mél : info@ccncbn.com
Site Internet : www.ccncbn.com

Administration : Bruno JOLY
Production-diffusion : Sébastien KEMPF
Date de création du CCN : 1988
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CRÉTEIL ET DU VAL DE MARNE / COMPAGNIE KÄFIG

Direction : Mourad MERZOUKI

MAISON DES ARTS
PLACE SALVADOR ALLENDE
94000 CRÉTEIL
T 01 56 71 13 20
F 01 56 71 13 22
Mél : contact@ccncreteil.com

Administration : Anna-Laude BOULON
Diffusion : Marie CHÉNARD
Date de création du CCN : 1984
Genre(s) esthétique(s) : danse hip-hop

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE GRENOBLE
GROUPE ÉMILE DUBOIS - JEAN-CLAUDE GALLOTTA
Direction : Jean-Claude GALLOTTA

4 RUE PAUL CLAUDEL - BP 2448
38034 GRENOBLE CEDEX 02
T 04 76 00 79 80
F 04 76 00 79 81
Mél : ccng@ccng.fr
Site Internet : www.gallotta-danse.com

Administration : Viviane PIGNARD
Production-diffusion : Jean RIPAHETTE
Date de création du CCN : 1984
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE LA ROCHELLE / POITOU-CHARENTES
KADER ATTOU / CIE ACCRORAP
Direction : Kader ATTOU

CHAPELLE FROMENTIN
14 RUE DU COLLÈGE
17025 LA ROCHELLE CEDEX 1
T 05 46 41 17 75 / 05 46 00 00 46
F 05 46 41 07 28
Mél : contact@ccnlarochelle.com
Site Internet : www.ccnlarochelle.com

Secrétaire générale : Anne-Françoise GENEIX
Date de création du CCN : 1984
Genre(s) esthétique(s) : danse hip-hop

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DU HAVRE - HAUTE-NORMANDIE
Direction : Hervé ROBBE
(direction à compter du 1er janvier 2012 : Emmanuelle VO-DINH)

30 RUE DES BRIQUETIERS
76600 LE HAVRE
T 02 35 26 23 00
F 02 35 26 23 09
Mél : robbe@club-internet.fr
Site Internet : www.ccnhhn-robbe.com

Directrice déléguée : Carole RAMBAUD
Date de création du CCN : 1993
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MARSEILLE
BALLET NATIONAL DE MARSEILLE
Direction : Frédéric FLAMAND

20 BOULEVARD DE GABÈS
13417 MARSEILLE CEDEX 8
T 04 91 32 72 72
F 04 91 71 51 12
Mél : accueil@ballet-de-marseille.com
Site Internet : www.ballet-de-marseille.com

Secrétaire général : Bernard DEGROOTE
Administration : Caroline DUMONT
Diffusion : Pierre THYS
Date de création du CCN : 1972
Genre(s) esthétique(s) : danse classique, danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON
Direction : Mathilde MONNIER

AGORA - BOULEVARD LOUIS BLANC
34000 MONTPELLIER
T 04 67 60 06 70
F 04 67 66 44 79
Mél : accueil@mathildemonnier.com
Site Internet : www.mathildemonnier.com

Directeur délégué : Jean-Marc URREA
Administration : Sylvie TILLOY
Production-diffusion : Anne FONTANESI, Anne BAUTZ
Date de création du CCN : 1984
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN / CCN
Direction : Bertrand D'AT

38 PASSAGE DU THÉÂTRE
B.P. 81165
68053 MULHOUSE CEDEX
T 03 89 45 94 10
F 03 89 66 40 17
Mél : ballet@onr.fr
Site Internet : www.operanationaldurhin.eu

Administration et diffusion: Emmanuelle BOISANFRAY
Date de création du CCN : 1985
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine, danse classique, danse néo-classique

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL - BALLET DE LORRAINE (NANCY)

Direction : Petter JACOBSSON

3 RUE HENRI BAZIN
BP 70645
54010 NANCY CEDEX
T 03 83 85 69 01 / 03 83 85 69 00
F 03 83 85 68 90
Mél : cpotdevin@ballet-de-lorraine.com
Site Internet : www.ballet-de-lorraine.com

Administration : Pierre-Yves MAS
Diffusion : Julie Georges
Date de création du CCN : 1978
Genre(s) esthétique(s) : danse classique, danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE NANTES CLAUDE BRUMACHON - BENJAMIN LAMARCHE

Direction : Claude BRUMACHON

23 RUE NOIRE
44000 NANTES
T 02 40 93 30 97
F 02 40 93 30 11
Mél : brumachon.lamarche@wanadoo.fr
Site Internet : www.ccnn-brumachonlamarche.com

Co-direction : Benjamin LAMARCHE
Administration : Francis SASTRE
Production-diffusion : Benoît BARREAULT
Date de création du CCN : 1992
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL D'ORLÉANS

Direction : Josef NADJ

37 RUE DU BOURDON BLANC
BP 42348
45023 ORLÉANS CEDEX 1
T 02 38 62 41 00
F 02 38 77 08 55
Mél : infos@josefnadj.com
Site Internet : www.josefnadj.com

Administration : Philippe BRISSET
Production-diffusion : Michel CHIALVO
Date de création du CCN : 1995
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

MUSÉE DE LA DANSE / CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE RENNES ET DE BRETAGNE

Direction : Boris CHARMATZ

38 RUE SAINT-MELAINE
CS 20831
35108 RENNES CEDEX 3
T 02 99 63 88 22
F 02 99 63 72 92
Mél : info@museedeladanse.org
Site Internet : www.museedeladanse.org

Secrétaire générale : Sandra NEUVEUT
Production : Martina HOCHMUTH
Date de création du CCN : 1978
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE RILLIEUX-LA-PAPE

Direction : Yuval PICK

30 TER AVENUE GÉNÉRAL LECLERC BP 106
69143 RILLIEUX-LA-PAPE CEDEX
T 04 72 01 12 30
Mél : info@ccn-rillieux.org
Site Internet : www.ccn-rillieux.org

Administration : Tanguy ACCART
Date de création du CCN : 1998
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL ROUBAIX / NORD-PAS DE CALAIS

Direction : Carolyn CARLSON

33 RUE DE L'ÉPEULE
BP 65
59052 ROUBAIX CEDEX 1
T 03 20 24 66 66
F 03 20 36 07 47
Mél : contact@ccn-roubaix.com
Site Internet : www.ccn-roubaix.com

Administration : Christian LAMBERT
Production-diffusion : Claire DE ZORZI
Date de création du CCN : 1983
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE TOURS

Direction : Bernardo MONTET
(direction à compter du 1er janvier 2012 : Thomas LEBRUN)

47 RUE DU SERGENT LECLERC
37000 TOURS
T 02 47 36 46 00
F 02 47 36 46 01
Mél : info@ccntours.com
Site Internet : www.ccntours.com

Administration : Etienne BONDUELLE
Production-diffusion : Anne-Catherine THOMAS
Date de création du CCN : 1989
Genre(s) esthétique(s) : danse contemporaine

TEXTES OFFICIELS

Circulaire relative aux labels et réseaux nationaux du spectacle vivant, 31 août 2010 : http://mutualise.artishoc.com/cnd/media/5/circulairelabelsreseaux31aout2010.pdf

Cahier des missions et des charges des centres chorégraphiques nationaux, annexé à la circulaire du 31 août 2010 :
http://mutualise.artishoc.com/cnd/media/5/cahiermchargesccnincirc_310810.pdf

Charte de l'accueil-studio des CCN, ministère de la Culture et de la Communication / ACCN, 28 mars 2011 :
http://mutualise.artishoc.com/cnd/media/5/charteaccueilstudioccn_v28mars11.pdf